

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

DOCTRINE

L'appréciation de la conformité à l'intérêt social après la loi *PACTE*
et ses incidences sur le plan fiscal → PAGE 55

Christian NOUËL et Didier G. MARTIN

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

Retrayant d'une SCP, ex-associé mais *propriétaire*
de ses droits sociaux ! → PAGE 33

Jean-François BARBIÈRI

DROIT COMMUN

ABS : complicité par abstention → PAGE 22

Renaud SALOMON

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIÈRI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat associé, cabinet Clifford Chance

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIÈRI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUJAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ

Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Perrine SCHOLER (perrine.scholer@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0422 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne, issus de forêts gérées durablement ;
100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 168 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement France 2021 : 405 € HT - Abonnement étranger 2021 : 446 €

Prix au numéro France : 44 € HT - Prix au numéro étranger : 48 €

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la manière suivante : BJS janv. 2021, n° 119y6, p. 24.



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- **Restriction nouvelle aux pouvoirs du juge désignant l'expert de l'article 1843-4 du Code civil** 4
Arnaud REYGRABELLET – Cass. com., 7 juill. 2021, n° 19-23699, FS-B
- **Secret des affaires et mesures d'instruction *in futurum*: contrôle renforcé de la Cour de cassation** 8
Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT – Cass. 2° civ., 10 juin 2021, n° 20-11987, F-P
- **Retour sur la qualification d'abus de minorité (à propos du refus opposé à la vente d'un bien social)** 12
Guillaume GRUNDELER – Cass. com., 9 juin 2021, n° 19-17161, F-D
- **La décision d'assemblée générale et la responsabilité du dirigeant** 15
Rémi DALMAU – Cass. 3° civ., 27 mai 2021, n° 19-16716, FS-P
- **La validité des clauses de non-sollicitation sous condition(s) !** 18
Gilles AUZERO – Cass. com., 27 mai 2021, n° 18-23261 et 18-23699, FS-P
- **ABS : complicité par abstention** 22
Renaud SALOMON – Cass. ass. plén., 4 juin 2021, n° 21-81656, AP-PR

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- **La suspension de la prescription au secours de l'ex-conjoint lésé par son associé** 25
Jean-Jacques ANSAULT – Cass. com., 31 mars 2021, n° 18-26396, F-D
- **Le contenu du procès-verbal de l'assemblée d'une société civile** 27
Thibault RAVEL D'ESCLAPON – Cass. 3° civ., 12 mai 2021, n° 19-21725, F-D
- **Précisions sur la responsabilité personnelle du gérant de SARL à l'égard des tiers** 30
Étienne FARNOUX – Cass. com., 23 juin 2021, n° 19-21766, F-D
- **Retrayant d'une SCP, ex-associé mais *propriétaire* de ses droits sociaux !** 33
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 7 juill. 2021, n° 19-20673, F-D
- **La distinction société en participation / société créée de fait : illustration en droit rural** 36
Franck ROUSSEL – Cass. 3° civ., 17 juin 2021, n° 19-16640, F-D
- **Rapprochement de la société et de l'association en matière de faux** 38
Renaud SALOMON – Cass. crim., 16 juin 2021, n° 20-82941, F-P

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- **Augmentation de capital par voie de compensation légale avec le compte courant d'associé** 42
Bastien BRIGNON – Cass. com., 27 mai 2021, n° 19-16613, F-D
- **Peu de place pour la tierce-opposition d'un créancier contre le plan de sauvegarde** 44
Laura SAUTONIE-LAGUIONIE – Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-25153, F-D
- **Cession du groupe Mory : entre fautes alléguées et engagements strictement exécutés** 47
Thierry FAVARIO – Cass. com., 19 mai 2021, n° 19-25916, F-D
- **Pas de reprise des poursuites à l'égard du cofidélusé après clôture de la liquidation judiciaire** 50
Nicolas BORGIA – Cass. com., 5 mai 2021, n° 20-14672, F-P
- **Responsabilité du liquidateur amiable pour défaut de constitution d'une provision** 52
Laurence CAMENSULI-FEULLARD – Cass. com., 14 avr. 2021, n° 19-15077, F-D

DOCTRINE

- **L'appréciation de la conformité à l'intérêt social après la loi *PACTE* et ses incidences sur le plan fiscal** 55
Christian NOUËL et Didier G. MARTIN